

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

Arrêté du 8 décembre 2017 portant dissolution de la brigade territoriale de Mont-de-Marsan et modification corrélative de la circonscription de celle de Villeneuve-de-Marsan (Landes)

NOR : INTJ1730971A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Mont-de-Marsan (Landes) est dissoute à compter du 1^{er} janvier 2018. Corrélativement, la circonscription de la brigade territoriale de Villeneuve-de-Marsan est modifiée à la même date dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Villeneuve-de-Marsan exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 décembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des soutiens et des finances,*

L. TAVEL

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Mont-de-Marsan	Mont-de-Marsan Saint-Pierre-du-Mont	(Dissolution)
Villeneuve-de-Marsan	Arthez-d'Armagnac Betbezer-d'Armagnac Bougue Bourdalat Gaillères Hontanx Labastide-d'Armagnac Lacquy Laglorieuse Le Frêche Mazerolles Montégut Perquie Pujo-le-Plan Saint-Cricq-Villeneuve Sainte-Foy Saint-Gein Saint-Justin Villeneuve-de-Marsan	Arthez-d'Armagnac Betbezer-d'Armagnac Bougue Bourdalat Gaillères Hontanx Labastide-d'Armagnac Lacquy Laglorieuse Le Frêche Mazerolles Mont-de-Marsan Montégut Perquie Pujo-le-Plan Saint-Cricq-Villeneuve Sainte-Foy Saint-Gein Saint-Pierre-du-Mont Saint-Justin Villeneuve-de-Marsan